

Licence professionnelle Métallurgie de la mise en forme Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métallurgie de la mise en forme. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02038121

HAL Id: hceres-02038121 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038121v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE: REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002942

Dénomination nationale : Transformation des métaux

Spécialité: Métallurgie de la mise en forme

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence professionnelle est portée par l'Institut de formation technique supérieur (IFTS) de Charleville-Mézières où sont organisés les enseignements. Une convention de partenariat existe avec le lycée François Bazin de Charleville-Mézières et avec l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers ParisTech de Chalons en Champagne. Cette formation a été organisée avec le concours de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) pour satisfaire les besoins des entreprises métallurgiques largement présentes dans l'espace ardennais (espace partagé entre trois états). Elle vise à former des techniciens et chefs de projet dans le domaine de la fonderie et de la forge sachant utiliser de manière autonome les outils de développement et de modélisation. Les métiers de la production, de la qualité et des méthodes sont également concernés.

Au cours de leur formation, les étudiants ont la possibilité de valider le C2I niveau I, de passer le TOEIC et dans le domaine professionnel la certification CATIA. La formation est ouverte à l'alternance et accueille depuis 2009 des personnes en contrat de professionnalisation. Sa capacité est limitée à quinze places afin de tenir compte des capacités d'emploi du secteur. Le recrutement est constitué essentiellement de titulaires de BTS et marginalement, de DUT.



Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

| Nombre d'inscrits | 9 (5-12) |
|---|-----------------|
| Taux de réussite | 100 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | néant |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 100 % puis 55 % |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | 32 % |
| Pourcentage de diplômés en emploi : à 6 mois, promotion 2009 | 30 % |
| à 18 mois, promotion 2008 | 50 % |
| à 30 mois, promotion 2006 | 86 % |

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

Cette formation fait partie des spécialités de niche industrielle, ce qui induit à la fois des aspects très positifs comme un lien très fort avec les milieux professionnels et en général, une bonne efficacité en termes d'emploi et aussi des faiblesses dont un recrutement très ciblé et une forte soumission à la conjoncture économique. Le bilan de cette licence illustre bien cette situation tout en restant toutefois positif.



Installée à Charleville-Mézières au sein d'un institut offrant d'autres formations dans le domaine (dont un Master) et au cœur des Ardennes (française mais aussi belge et luxembourgeoise) où sont présents de très nombreuses entreprises dans le domaine métallurgique, cette licence est née d'une demande précise des entreprises avec le soutien de l'UIMM. Le projet pédagogique est donc entièrement mobilisé sur les compétences attendues dans l'objectif d'une insertion professionnelle immédiate et efficace. La licence présente un haut niveau de professionnalisation qui se manifeste d'ailleurs par la rapidité d'insertion des diplômés et l'adéquation formationemploi lorsqu'elle se réalise dans le champ professionnel visé. La possibilité de valider les compétences par des certifications est un autre point fort, tout comme la mise en place de l'alternance depuis 2009 par des contrats de professionnalisation.

Ce projet est servi par une équipe pédagogique solide et compétente (même s'il est regretté la part un peu faible des enseignants-chercheurs) dans laquelle les intervenants professionnels sont bien présents. On pourrait encore utilement la renforcer et la diversifier. Par ailleurs, les professionnels sont associés au recrutement et au pilotage du diplôme.

La forte implication des professionnels se matérialise désormais de manière encore plus tangible avec la signature de contrats de professionalisation (3 à la dernière rentrée), ce qui manifeste à la fois leur confiance dans cette formation mais aussi dans l'arrivée d'une conjoncture économique plus favorable. La formalisation des partenariats en devient encore plus nécessaire.

Ce type de spécialité est très dépendant du marché de l'emploi et plus spécifiquement de l'emploi régional, les domaines de la fonderie et de la forge ayant connu de sérieuses difficultés. Cela se retrouve au niveau de l'insertion professionnelle. Au-delà de l'inégale qualité des indicateurs (on peut s'étonner que le suivi de promotions aussi petites n'aboutisse pas à des taux de réponse de 100 %), on perçoit une dégradation certaine, depuis les bons résultats de la promotion 2006 (enquête à 30 mois, 86 % de diplômés en emploi, avec 88 % de répondants) et ceux de la promotion 2008 (enquête à 12 mois, 50 % de diplômés en emploi, avec 80 % de répondants) et plus encore de 2009 (enquête à 6 mois, 30 % de diplômés en emploi, avec 100 % de réponses). Même si les très petits effectifs imposent de la prudence dans les interprétations, cette baisse corrélée à l'évolution des emplois occupés situés parfois hors du champ visé est évidemment inquiétante comme son corollaire la poursuite d'études (57 % pour la dernière promotion). Soulignons que ces poursuites d'études ne concernent pas les formations de master de l'IFTS et que si elles sont imputables aux difficultés d'insertion, d'autres motivations peuvent intervenir.

Ces aléas de l'insertion justifient la prudence des responsables en limitant à quinze étudiants par promotion. Toutefois, l'attractivité est certainement faible (pas de chiffres donnés sur les candidatures) puisque le nombre d'inscrits oscille entre cinq et douze, et que le recrutement est formé de manière quasi-exclusive de titulaires de BTS (malgré les efforts pour créer des passerelles localement). De fait, on a là une autre limite de ce type de licence qui impose de forts pré-requis.

L'auto-évaluation, conduite avec sérieux, a pointé très fermement les faiblesses et menaces pesant sur cette spécialité et le dossier a déjà apporté d'utiles réponses. On peut raisonnablement espérer que le conseil de perfectionnement saura exploiter de manière aussi efficace ces nouvelles recommandations.

Points forts :

- L'adéquation à des besoins professionnels précis et bien identifiés.
- La forte professionnalisation (dont certifications).
- L'adossement recherche.
- L'ouverture en alternance.

Points faibles :

- Des effectifs réduits (faible attractivité?).
- Une insertion professionnelle fortement soumise à la conjoncture.
- Des partenariats professionnels non formalisés.
- Le manque d'information sur la manière dont sont pris en compte les retours d'expérience.
- La faible ouverture à la formation continue.





Recommandations pour l'établissement

Comme pour la plupart des formations de niche à fort ancrage local, il conviendrait que soit mis en place, *via* le conseil de perfectionnement, une démarche de suivi permanent des indicateurs de performance (attractivité, insertion professionnelle, poursuite d'études) afin d'avoir un maximum de réactivité vis-à-vis des aléas conjoncturels et ainsi proposer des évolutions d'une année à l'autre, mis à part de la simple modulation des effectifs. Il serait bon de formaliser rapidement les partenariats professionnels.